

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 18 juillet 2018

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2018-2019-197

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 18 juillet dernier et transférée à la responsable de l'accès à l'information. Cette demande vise à obtenir la décision et l'entente entérinée par le Tribunal administratif du Québec.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient seulement l'accord entre les parties en vue de mettre fin au litige, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous trouverez donc ci-joint une copie de cet accord.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Accord entre les parties